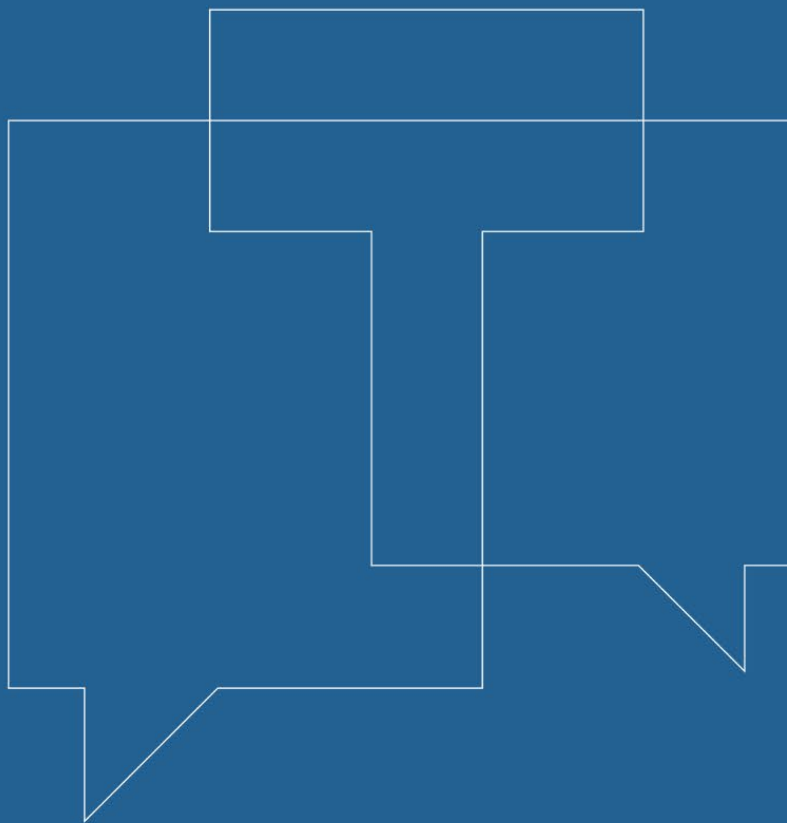


COMPTE RENDU

Faits saillants

Table de concertation sur
l'harmonisation des usages
récréotouristiques

Rencontre de création
19 juin 2024



Préparé pour :



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges



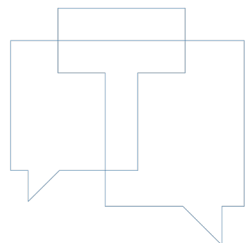
TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

1	Mot de bienvenue.....	1
2	Tour de table.....	1
3	Objectifs et ordre du jour de la rencontre	1
4	Présentation : mise à jour finale du projet et relations avec le milieu	2
5	Mandat et règles de fonctionnement	4
6	Atelier participatif sur les besoins	6
7	Mécanisme de contributions citoyennes	7
8	Varia et conclusion.....	7

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des présences
- Annexe 2 : Ordre du jour
- Annexe 3 : Présentation



1 MOT DE BIENVENUE

Alexandra Boileau de la firme Transfert Environnement et Société amorce la rencontre et présente rapidement son rôle dans la structuration de la démarche de la Table de concertation sur l'harmonisation des usages récréotouristiques (ci-après « la Table ») ainsi que pour la coordination, la facilitation et la reddition de compte des rencontres.

Pascale Richard-Fortin, Responsable, environnement et relations avec le milieu et Katheryne Coulombe, Conseillère principale, affaires publiques et communications, toutes deux de Boralex, souhaitent la bienvenue aux participants et participantes et les remercient d'être là. Elles seront les représentantes de l'Initiateur au sein de la Table.

2 TOUR DE TABLE

Chaque personne invitée pour le compte d'une organisation ciblée pour participer aux travaux de la Table se présente et exprime ses attentes face au mécanisme. Les attentes des participants et participantes se résument ainsi :

- Identifier et voir les opportunités d'harmonisation, capter les enjeux.
- Assurer une continuité et conformité avec la vision régionale, utiliser les outils existants.
- Travailler tout le monde ensemble pour arriver à des fins satisfaisantes, écouter et comprendre les différents points de vue.
- Être des organisations facilitatrices de la cohabitation et l'harmonisation.
- Favoriser l'acceptabilité sociale.
- Représenter et porter la voix des citoyens et citoyennes et différents usagers du territoire.
- Créer des liens entre les acteurs impliqués.

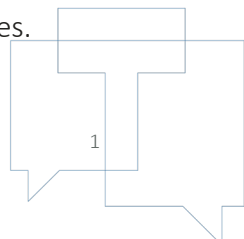
Il est mentionné par un participant que de siéger à la Table et participer aux travaux ne signifie pas un appui tacite au projet, ce qui est confirmé par Transfert Environnement et Société.

La liste des présences est disponible à l'Annexe 1.

3 OBJECTIFS ET ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour est proposé et accepté par les personnes présentes. Il figure à l'Annexe 2. Les objectifs de la rencontre se résument ainsi :

- Présenter la mise à jour finale du projet et la place de la table de concertation dans la vision des relations avec le milieu de l'Initiateur.
- Partager une proposition de mandat et de règles d'engagement et de fonctionnement ainsi que la composition – à valider et adopter avec les membres.



- Proposer des activités et thèmes à aborder par la table afin d'établir le calendrier de rencontres d'ici la fin 2024.

4 PRÉSENTATION : MISE À JOUR FINALE DU PROJET ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

MISE À JOUR SUR LE PROJET ET OPTIMISATION

La dernière carte de positionnement des éoliennes présentée au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (ci-après le ministère de l'Environnement) quelques jours auparavant et qui sera utilisée est partagée (voir diapositive 7 de l'Annexe 3) :

- Les trois éoliennes situées le plus près du sommet Mont-Sainte-Anne ont été retirées et relocalisées plus au nord dans le projet dans le but de diminuer l'impact visuel. La distance entre l'éolienne la plus proche et le sommet est passée de 5 à 5,7 km environ.
- Les pointillés montrent les emplacements précédents des éoliennes pour démontrer l'évolution du projet depuis le début.
- Il s'agit d'un compromis qui vise à répondre aux enjeux tant sociaux qu'environnementaux (ex. : impact sur le paysage et sur la grive de Bicknell) tout en maintenant un projet qui fonctionne.

Action de suivi :

Publication à venir de la carte à jour (projet optimisé) retravaillée visuellement sur le site web du projet pour présenter au grand public la version qui sera utilisée pour le processus d'autorisation.

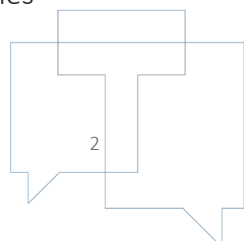
D'autres points d'importance sont partagés par les représentantes de Boralex :

- Le rapport du BAPE est attendu le lendemain de la rencontre, soit le 20 juin.
- Le ministère de l'Environnement va aussi finaliser de son côté son analyse environnementale.
- Si tout se passe bien, le décret est attendu au courant de l'été et la construction débuterait quelque part à l'automne. Plusieurs étapes peuvent faire bouger l'échéancier.

RELATIONS AVEC LE MILIEU

On distingue la Table de concertation pour laquelle on se réunit des autres mécanismes et activités de relation avec le milieu :

- Le [comité de suivi](#) est un mécanisme qui existe déjà pour le suivi des parcs existants. Plusieurs personnes autour de la table en font partie ainsi que d'autres parties



- prenantes (la liste des participants). Le comité existe depuis le début de la construction du premier parc.
- Le comité de liaison : il s'agit d'un terme utilisé dans les décrets et les nouveaux projets, mais il s'agit du même mécanisme que le comité de suivi.
 - Le comité de liaison pour le projet Des Neiges Secteur sud n'existe pas encore et sera établi avant le début de la construction. Une réflexion est en cours pour joindre potentiellement le comité de liaison au comité de suivi existant.
 - Plusieurs activités « pré-construction » auront lieu dans le cadre du projet, au courant de l'été :
 - Maillage entre l'entrepreneur général avec les entreprises et fournisseurs locaux ainsi qu'avec les communautés d'accueil autochtones
 - Activité grand public sous forme de visite terrain pour visiter les parcs existants jumelée à une fête et animation pour la famille (organisation avec une entreprise locale et des fournisseurs locaux)
 - Pour mieux diffuser l'information sur ces activités, les canaux de communication des membres de la Table pourront être utilisés (ex. : infolettre de la municipalité) et s'ajouter aux moyens de communication de l'Initiateur.

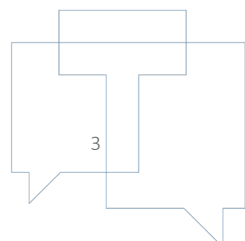
Actions de suivi

Faire le lien avec les municipalités et les équipes de communication pour identifier les meilleurs moyens de diffusion.

S'assurer de ne pas choisir des dates où un autre événement majeur dans la région aurait lieu pour maximiser la participation (lien à faire avec l'équipe de programmation de la Ville et les organismes siégeant sur la table).

Vérifier ce qui est prévu en termes de planification et d'organisation des secours, sinon planifier une visite plus administrative pour des intervenants municipaux et de la région en termes de planification organisationnelle et budgétaire.

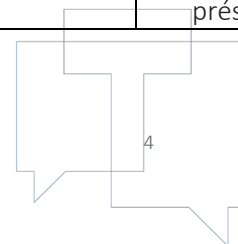
On mentionne de porter une attention sur la façon de communiquer au sujet du projet, puisqu'il n'y a toujours pas de décret. On consent que de communiquer des informations sur la construction du parc éolien, qui pourrait débuter très rapidement après l'obtention du décret, est toutefois une bonne idée.



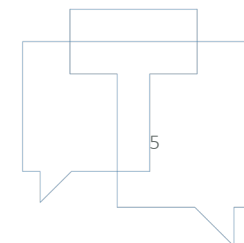
5 MANDAT, RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DE LA TABLE

Des discussions ont lieu sur les propositions de mandat et au niveau du spectre d'engagement de la Table de concertation (voir diapositives 11 et 12 de l'Annexe 3). Les principaux éléments discutés sont résumés dans le tableau suivant :

PROPOSITIONS	ÉLÉMENTS DISCUTÉS	SYNTHÈSE - RÉSULTATS
<p>MANDAT</p> <p>Caractériser les principaux <u>besoins</u> et <u>attentes</u> du milieu d'accueil quant aux activités récréotouristiques auxquels le projet pourrait être susceptible de répondre en considérant les solutions et contraintes de l'Initiateur.</p> <p>Identifier et définir avec les acteurs récréotouristiques du milieu les opportunités de <u>collaboration</u> et de <u>cohabitation</u> générées par la réalisation du projet éolien Des Neiges Secteur sud</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La concertation va un peu plus loin que la collaboration en ce sens que toutes les actions décidées à la Table ne seront pas nécessairement uniquement mises en œuvre par l'Initiateur; d'autres acteurs peuvent décider d'être responsables de certains suivis. • La cohabitation suppose un vivre ensemble et non pas de vivre l'un à côté l'autre (séparé par une clôture). On se questionne donc si cette cohabitation peut réellement exister. • Après quelques exemples donnés (ex. : ouverture du Séminaire pour développer une piste de ski de fond sur ses terres), on sent que le terme cohabitation est assez bien incarné. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Table devra travailler avec la réalité de la présence du propriétaire privé (Séminaire) dans son mandat et considérer aussi bien les opportunités que les contraintes territoriales et des acteurs impliqués. • Il y a consensus sur le libellé du mandat en deux volets.
<p>SPECTRE D'ENGAGEMENT</p> <p>Proposer des idées, des mesures ou des projets pour assurer la <u>poursuite</u> et la <u>compatibilité</u> du parc éolien avec les activités récréotouristiques <u>préalablement exercées</u> sur le <u>territoire</u> et pour bonifier l'offre d'activités <u>fortement valorisées</u> par les utilisateurs du territoire. La prise de décisions ultime revient à l'Initiateur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une vigilance est importante au niveau de l'idéation sur le maintien et la pérennité des propositions et la conséquence sur les intervenants municipaux (implication opérationnelle, coûts à terme, etc.). • Les coûts d'entretien, les ressources humaines nécessaires, l'assurance de sécurité sont des exemples d'aspects qui devront être réfléchis dès maintenant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les libellés du spectre d'engagement font consensus, mais il est important de bien définir avec la Table la notion de territoire utilisé. • Il s'agit d'une vision globale à suivre et les termes utilisés pourront toujours être modifiés en cours de route si le besoin se présente.



PROPOSITIONS	ÉLÉMENTS DISCUTÉS	SYNTHÈSE - RÉSULTATS
<p>S'inspirer des <u>meilleures pratiques</u> et des <u>succès</u> documentés de cohabitation et d'harmonisation des usages existants (ex.: Parc régional du Massif-du-Sud, station de ski alpin Mont-Miller).</p> <p>Recueillir les <u>suggestions des citoyennes et citoyens</u> et du reste du milieu grâce à un mécanisme accessible et alimenter les discussions de la Table avec les résultats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • On se questionne sur la définition du territoire et sur la manière de délimiter la compatibilité d'un parc éolien avec une zone récréotouristique. • La table lance les travaux en assumant que le parc éolien sera autorisé, sinon les travaux n'auraient pas lieu d'être. • On donne l'exemple du Massif-du-Sud qui semble être un succès en termes de compatibilité. Les éoliennes y ont été mises en valeur. 	
<p>COMPOSITION</p> <p>Huit sièges invités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MRC de la Côte-de-Beaupré - Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges - Développement Côte-de-Beaupré - Resorts of the Canadian Rockies (RCR) - Club nordique Mont-Sainte-Anne - Centre national d'entraînement Pierre-Harvey (CNEPH) - Club d'auto-neige le Sapin d'Or - Citoyen du groupe ayant participé aux audiences du BAPE - 	<p>Plusieurs suggestions sont partagées en termes de représentation ou d'invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chasse et pêche (prélèvement faunique) • Organismes environnementaux ou spécialisés en conservation (ex. : Canards illimités, réserve du Cap-Tourmente, etc.) • Sports estivaux : club de marche (en expansion), course à pied ou en sentier, etc. • Organisations qui utilisent le Mont-Sainte-Anne pour réaliser leurs activités (vélo, ski alpin, ski acrobatique, etc.) <p>Vigilance au niveau des assurances avec les partenaires/clubs comme propriétaire de territoire (ex. du Mont-Sainte-Anne).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La présence du Séminaire est souhaitée. • Hydro-Québec et Énergir comme partenaires du projet pourront être invités et participer à certaines rencontres. • Le contact du club de marche sera partagé par la Ville à Boralex. • L'intérêt du vélo est représenté grâce à des chapeaux que portent déjà certains représentants à la Table.
<p>CALENDRIER</p>	<p>Les rencontres se feront de jour.</p> <p>Un « doodle » sera envoyé pour trouver la meilleure date pour une rencontre durant l'été.</p> <p>Ensuite, environ une rencontre par mois aura lieu durant l'automne.</p>	



Actions de suivi :

Définir, lors de la première rencontre, le « carré de sable » de la Table au niveau financier (ordre de grandeur du budget) et territorial.

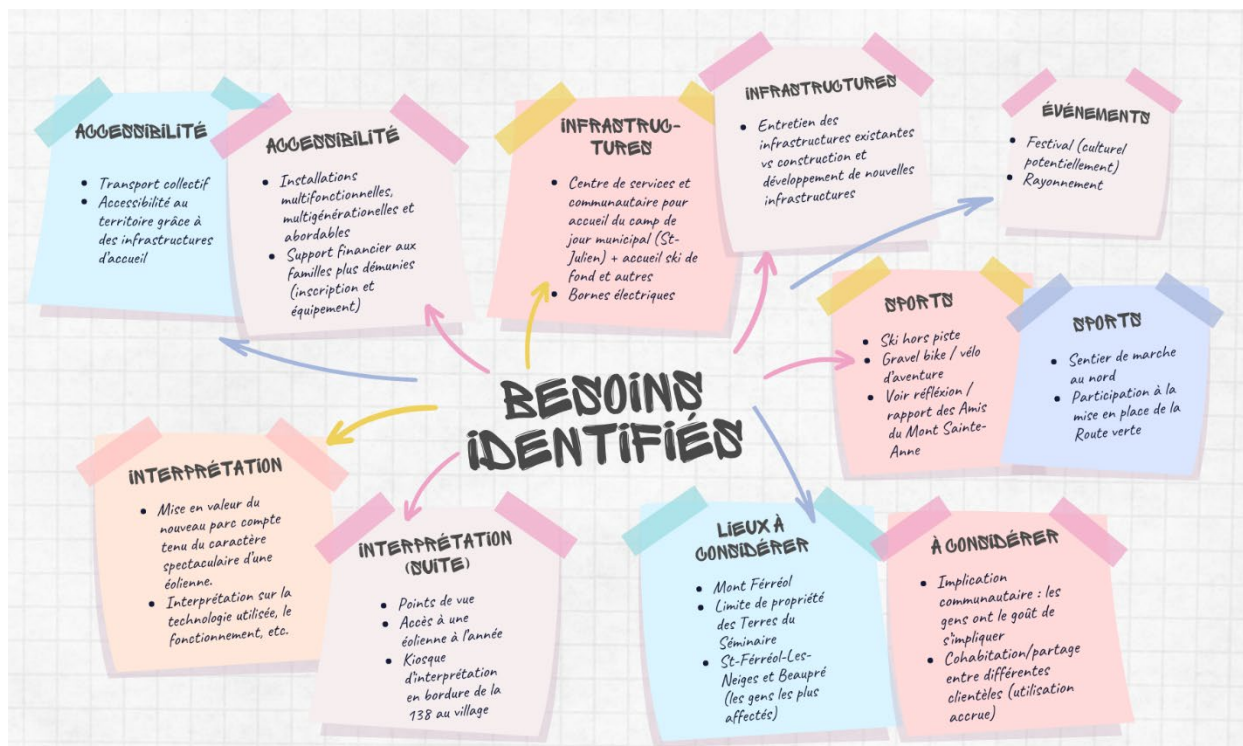
Identifier les représentations déjà en présence parmi les membres invités pour les sports estivaux (ex. : vélo).

Planifier une ou des étapes de contrôle à réaliser par le Comité de liaison des projets décidés par la Table après la réalisation des projets pour évaluer et améliorer (à intégrer dans la réflexion de transition vers le Comité de liaison).

S'assurer de bien lire l'ensemble des règles de fonctionnement pour permettre une validation officielle lors de la première rencontre.

6 ATELIER PARTICIPATIF SUR LES BESOINS

Les gens sont appelés à identifier, selon leur perspective, les besoins prioritaires et potentiels du secteur récréotouristique aujourd'hui sur le territoire relativement à proximité du projet de parc éolien. Il s'agit de réaliser une première tempête d'idées pour déjà identifier des angles et idées à travailler avec la Table. D'abord de manière individuelle, les gens écrivent leurs idées sur des post-its. Les idées sont ensuite mises en commun lors d'un tour de table. Les résultats de l'atelier se présentent ainsi :



7 MÉCANISME DE CONTRIBUTIONS CITOYENNES

Le mécanisme de contributions citoyennes sera présenté lors de la première rencontre de la Table durant l'été. On se dirige vers une boîte à idées virtuelle (voir la diapo 21 de l'Annexe 3).

Les membres partagent certaines idées d'entrée de jeu pour assurer une bonne diffusion de la consultation citoyenne :

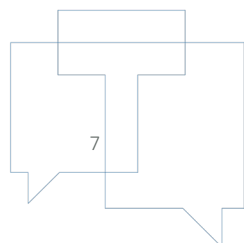
- Multiplication des outils existants : publipostage - boîtes postales, infolettre par courriel, etc.
- La radio semble moins à privilégier.
- La télé d'ici (Ma.TV) fonctionne encore bien pour les gens qui sont moins sur les réseaux sociaux.
- S'assurer de rejoindre aussi les gens de la municipalité de Beaupré.

Action de suivi :

Réfléchir à la meilleure façon de rejoindre une majorité de personnes, tant grâce à l'outil utilisé qu'au niveau de la diffusion (résidences permanentes et résidences secondaires).

8 VARIA ET CONCLUSION

Aucun point n'est ajouté au varia. Après remerciement, la rencontre prend fin à 12h.



ANNEXE 1 : LISTE DES PRÉSENCES



Catégorie	Organisme/secteur	Nom	Titre	Présence
Organisations municipales	MRC de la Côte-de-Beaupré	Jean-François Guillot	Directeur général et greffier	Absent
		Claude Langlois	Aménagement du territoire	Présent
	Municipalité de Saint-Féréol-Les-Neiges	Luc De La Durantaye	Directeur général	Présent
		Mélanie Royer-Couture	Mairesse	Présente
Organismes économiques	Développement Côte-de-Beaupré	Bernard Paré	Directeur général	Présent
		David Dorion	Directeur tourisme	Absent
Sports et plein-air (utilisateurs du territoire)	Resorts of the Canadian Rockies (RCR)	Pierre-Étienne Roberge		Présent
	Club Nordique MSA	Paule Bertrand	Présidente du CA & responsable volet M16+	Absente
	Centre national d'entraînement Pierre-Harvey (CNEPH)	François Berthiaume	Président du CA	Absent
		Emmanuel Moisan	Administrateur	Présent
Sports motorisés	Club d'auto-neige le Sapin d'Or	Michel Tremblay	Président du CA	Présent
Participants aux audiences	Groupe de citoyens présent au BAPE	Pierre Harvey		Absent
		Francis Flynn (substitut)		Présent
Initiateur	Boralex	Pascale Fortin-Richard	Responsable, environnement et relations avec le milieu	Présente
	Boralex	Katheryne Coulombe	Conseillère principale, affaires publiques et communications	Présente
Facilitation et coordination	Transfert Environnement et Société	Alexandra Boileau	Facilitatrice	Présente



ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR



RENCONTRE DE CRÉATION DE LA TABLE DE CONCERTATION POUR L'HARMONISATION DES USAGES RÉCRÉOTOURISTIQUES

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Salle de conférence – Le Versant du Mont Sainte-Anne

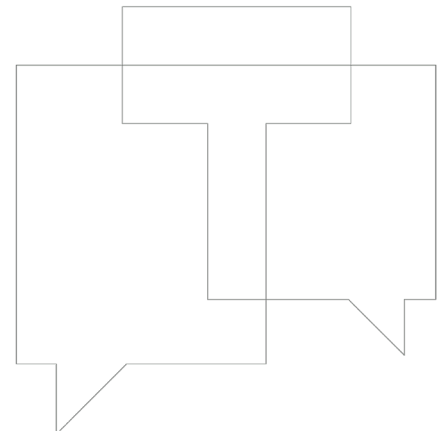
19 juin, 9h30 à 12h

Breuvages et collations disponibles sur place.

Objectifs de rencontre :

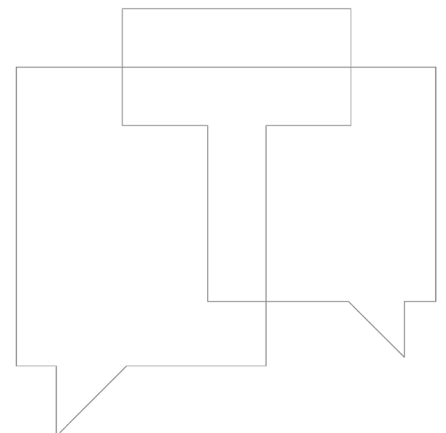
- Présenter succinctement la place de la table de concertation dans la vision des relations avec le milieu de la Société BVH1
- Partager une proposition de composition, de mandat et de règles d'engagement et de fonctionnement à valider et adopter avec les membres désignés
- Proposer des thèmes à aborder par la table et établir le calendrier de rencontres d'ici la fin 2024.

9h15	Accueil des participants et participantes
9h30	Ouverture de rencontre et mot de bienvenue
9h40	Tour de table
10h00	Présentation des objectifs de rencontre et adoption de l'ordre du jour
10h10	Présentation sommaire sur les relations avec le milieu du projet BVH1 (comité de liaison, table, canaux de communication, etc.)
10h35	Questions et échanges

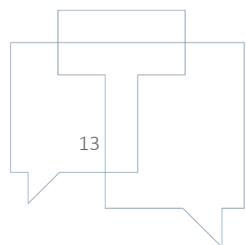


- 10h50 Mandat de la table et règles de fonctionnement de la table + Composition finale
- Pause
- 11h20 Atelier : Thèmes prioritaires et activités pour la table, incluant mécanisme pour les contributions citoyennes
- Calendrier de rencontres
- 11h50 Varia
- 12h00 Résumé des actions de suivi, mot de la fin et fermeture de rencontre

Rencontre coordonnée et facilitée par :



ANNEXE 3 : PRÉSENTATION





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

Projet éolien Des Neiges – Secteur sud

Rencontre de création de la Table de
concertation sur l'harmonisation des
usages récréotouristiques

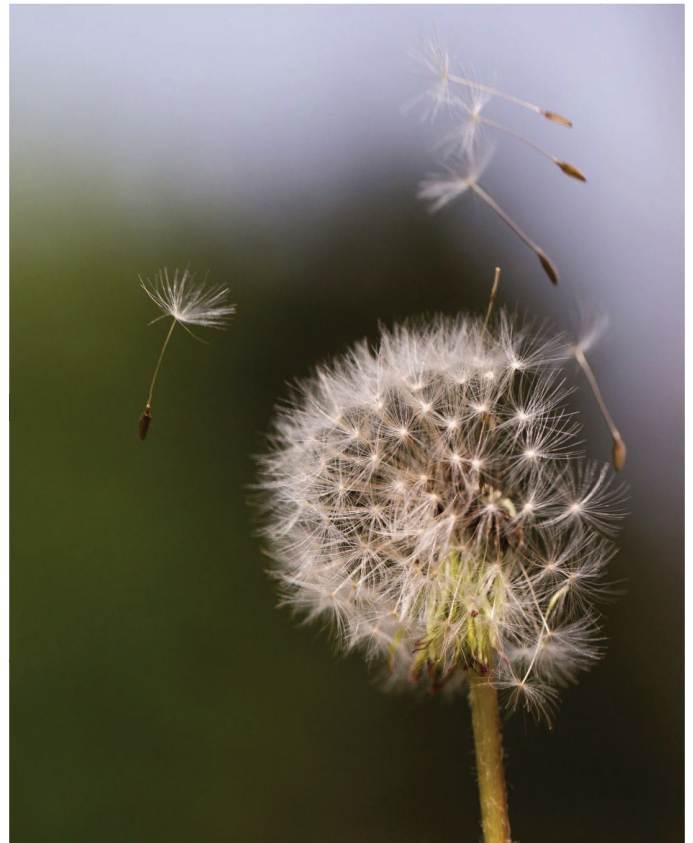
Mot de bienvenue

**Boralex – Gestionnaire du projet Des Neiges
Secteur sud**



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges



Tour de table

Présentations et attentes



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges

Objectifs de la rencontre



Présenter la mise à jour finale du projet et la place de la table de concertation dans la vision des relations avec le milieu de l'Initiateur.



Partager une proposition de mandat et de règles d'engagement et de fonctionnement ainsi que la composition – à valider et adopter avec les membres.



Proposer des activités et thèmes à aborder par la table afin d'établir le calendrier de rencontres d'ici la fin 2024.



Ordre du jour proposé

9h15 : Accueil des participants et participantes

9h30 : Ouverture de rencontre et mot de bienvenue

9h40 : Tour de table

10h : Présentation des objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

10h10 : Présentation sur la mise à jour finale du projet et sur les relations avec le milieu

10h35 : Questions et échanges

10h50 : Mandat de la table et règles de fonctionnement de la table + Composition finale

Courte pause

11h20 : Thèmes prioritaires et activités pour la table (atelier participatif) et calendrier de rencontres

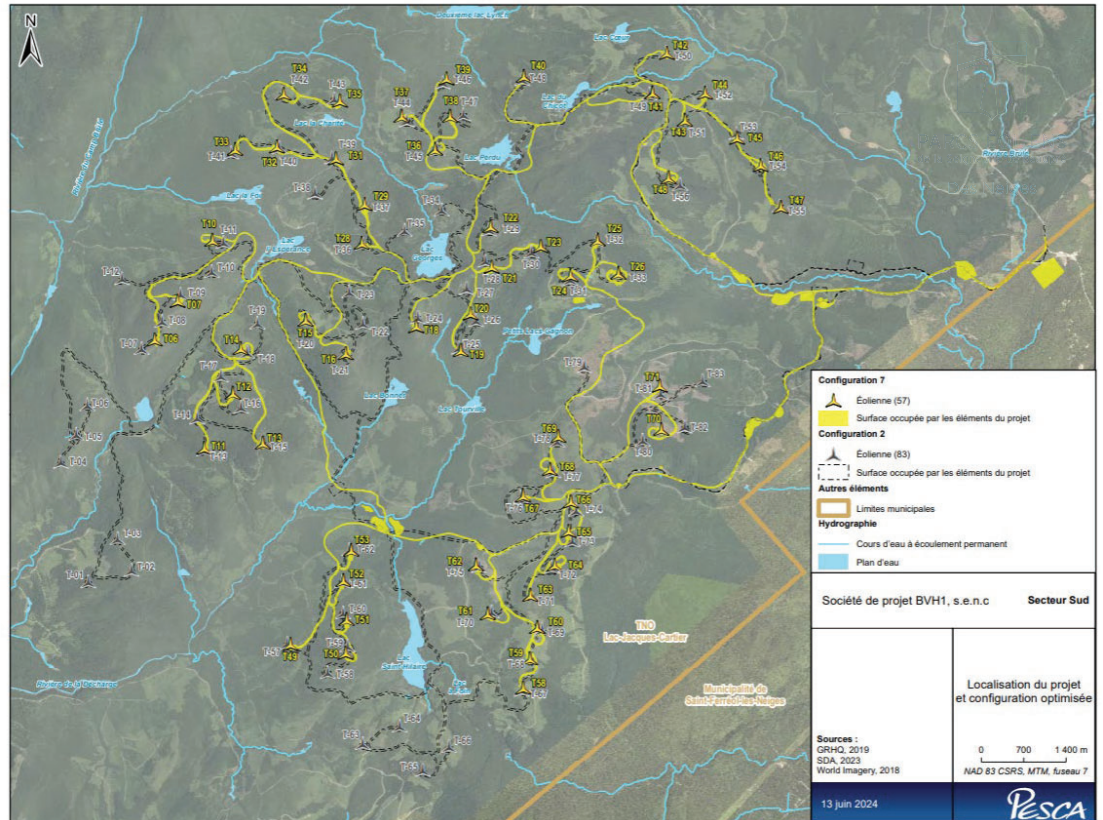
11h50 : Varia et résumé des actions de suivi

12h : Mot de la fin et fermeture de rencontre

Présentation de l'Initiateur



Mise à jour finale Projet Des Neiges – Secteur sud



Relations avec le milieu Projet Des Neiges – Secteur sud



Comité de suivi

- Suivi des activités de construction et d'opération des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré

Depuis août 2010

Table de concertation

- Cohabitation entre le projet et les activités récréotouristiques

Juin 2024

Comité de liaison

- Suivi des activités de construction et d'opération du projet Des Neiges – Secteur sud
- Contribution des acteurs locaux dans la réalisation du projet

À venir

Relations avec le milieu

Projet Des Neiges – Secteur sud

Activités à venir


- Activités de maillage entre les entreprises locales et l'entrepreneur général
- Événement pré-construction : visite terrain offerte à tous et animations pour toute la famille


➤ Les détails seront communiqués à la population via notre site web, médias sociaux et les canaux de communication des municipalités et MRCs



MANDAT ET RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT – PROPOSITION

MANDAT


 Caractériser les principaux besoins et attentes du milieu d'accueil quant aux activités récréotouristiques auxquels le projet pourrait être susceptible de répondre en considérant les solutions et contraintes de l'Initiateur.


 Identifier et définir avec les acteurs récréotouristiques du milieu les opportunités de collaboration et de cohabitation générées par la réalisation du projet éolien Des Neiges - Secteur sud




MANDAT ET RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT – PROPOSITION

SPECTRE D'ENGAGEMENT

 Proposer des idées, des mesures ou des projets pour assurer la poursuite et la compatibilité du parc éolien avec les activités récréotouristiques préalablement exercées sur le territoire et pour bonifier l'offre d'activités fortement valorisées par les utilisateurs du territoire. La prise de décisions ultime revient à l'Initiateur.

 S'inspirer des meilleures pratiques et des succès documentés de cohabitation et d'harmonisation des usages existants (ex.: Parc régional du Massif-du-Sud, station de ski alpin Mont-Miller).

 Recueillir les suggestions des citoyennes et citoyens et du reste du milieu grâce à un mécanisme accessible et alimenter les discussions de la Table avec les résultats.



MANDAT ET RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT – PROPOSITION



L'INITIATEUR (REPRÉSENTÉ PAR BORALEX) S'ENGAGE À

- ▶ Assurer le soutien nécessaire au bon fonctionnement de la Table.
- ▶ Fournir les informations nécessaires pour permettre aux membres de participer de façon significative.
- ▶ Répondre au mieux aux demandes, commentaires, questions et suggestions exprimés par les membres, dans des délais raisonnables.
- ▶ Diffuser dans le milieu l'information relative à la Table et ses résultats au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sous forme de faits saillants non nominatifs.
- ▶ Prendre en considération et évaluer les pistes et actions retenues par la Table et rendre compte des décisions quant à ces éléments.
- ▶ Effectuer une rétroaction publique sur les travaux de la table et assurer une transition vers le Comité de liaison pour la veille de la mise en œuvre des actions convenues à la Table et idées retenues par l'Initiateur.



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges



MANDAT ET RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT – PROPOSITION



LES MEMBRES S'ENGAGENT À

- ▶ Participer de façon volontaire et active aux travaux de la Table.
- ▶ Se familiariser avec la documentation fournie par l'Initiateur en cours de démarche.
- ▶ Exercer leur rôle avec le souci de bien représenter les intérêts de leur secteur et dans le meilleur intérêt de la collectivité.
- ▶ Faire profiter de la Table de leurs connaissances et raisonnement tout en restant à l'écoute des connaissances et raisonnement des autres membres.
- ▶ Valider les comptes rendus des rencontres, sous forme de faits saillants.
- ▶ Respecter les règles d'engagement et de fonctionnement adoptées par consensus.



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges



MANDAT ET RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT – PROPOSITION



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT – ÉCHANGES ET DIALOGUE

- 1 La Table prône le respect, l'ouverture et la transparence dans les échanges, la « bonne foi », ainsi qu'une collaboration de tous les instants durant les travaux.
- 2 Toute personne participant aux rencontres de la Table respecte les opinions des autres, collabore à l'atteinte du mandat et des objectifs de rencontre convenus, et recherche des solutions.
- 3 Les activités de la Table restent souples et sans formalité excessive.
- 4 Le consensus (accord général entre les membres) est privilégié lors de la formulation d'idées et de recommandations en lien avec la cohabitation.
- 5 Les rencontres sont animées et coordonnées par une ressource externe et indépendante, pour permettre aux membres, aux représentants de l'entreprise, aux spécialistes invités et aux autres personnes ressources d'échanger de façon sereine et efficace.



MANDAT ET RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT – PROPOSITION



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT – REDDITION DE COMPTE

- 6 Un compte rendu (sous-forme de faits saillants non nominatifs) est rédigé après chaque rencontre par la tierce partie assurant la facilitation et envoyé aux membres de la Table pour commentaires et validation. L'envoi se fait dans les 20 jours ouvrables et l'approbation du document se fait à la rencontre suivante.
- 7 Une fois le compte rendu validé et accepté par les membres de la Table, il est rendu public sur le site du projet Des Neiges – Secteur sud.



MANDAT ET RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT – PROPOSITION



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENCE ET PARTICIPATION

- 8 Un minimum de quatre rencontres de travail seront tenues d'ici décembre 2024. La Table n'étant pas décisionnelle et avec un mandat restreint dans le temps, aucun quorum n'est nécessaire pour tenir les rencontres.
- 9 Un ou une membre peut nommer une personne de son organisation pour le remplacer à une rencontre s'il est impossible pour lui ou elle d'y assister. Le calendrier est établi à l'avance et on favorise au maximum d'avoir les mêmes intervenants autour de la Table pour l'ensemble du mandat.
- 10 La Table peut recourir à des personnes-ressources ou experts externes pour alimenter la réflexion du groupe, si nécessaire. Par exemple, Hydro-Québec et Énergir à titre de partenaires pourraient être invités à certaines rencontres.
- 11 Les règles de la Tables sont flexibles et consensuelles, et peuvent être ajustées au besoin.



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges



Composition

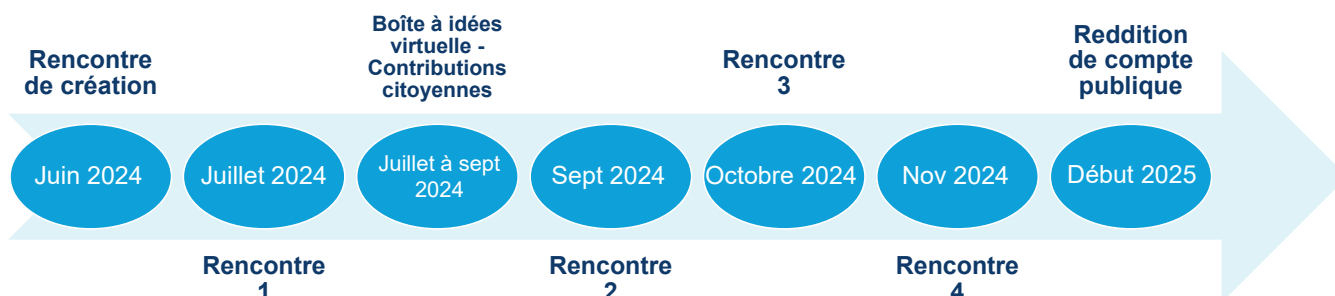


PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges

Huit sièges visés :

GROUPE REPRÉSENTÉ	ORGANISATION
Milieu municipal	MRC de La Côte-de-Beaupré
	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
Groupe économique	Développement Côte-de-Beaupré
Sports et plein-air Utilisateurs du territoire	Resorts of the Canadian Rockies (RCR)
	Club nordique Mont Sainte-Anne
	Centre national d'entraînement Pierre-Harvey (CNEPH)
Sports motorisés	Club d'auto-neige le Sapin d'Or
Citoyens ayant participé aux audiences du BAPE	Un citoyen ou une citoyenne du groupe

Thèmes prioritaires, activités et calendrier proposé



Thèmes prioritaires, activités et calendrier proposé

Objectif de l'atelier :

Identifier les besoins prioritaires et potentiels du secteur récréotouristique à aborder lors des 4 rencontres de la Table d'ici décembre pour établir un calendrier de travail.

Fonctionnement :

D'abord de manière individuelle, identifier sur les post-it les thèmes manquants ou les sous-thèmes précis à ajouter au portrait préliminaire.

PORTRAIT PRÉLIMINAIRE :

- Développement de nouvelles pistes de ski de fond sur les terres du Séminaire
- Infrastructures de sports ou de plein-air
- Infrastructures de loisirs extérieurs (ex. : ornithologie, sites d'observation, etc.)
- Infrastructures d'interprétation
- Aires de pique-nique et/ou de repos
- Etc.

Contributions citoyennes

Des idées pour nourrir la réflexion...

- Composition de la table qui se veut restreinte, mais l'Initiateur voulait un moyen complémentaire d'avoir poulx de la population.
- Mécanisme qui vous sera présenté plus formellement à la Rencontre #1
- Pourrait être ouvert durant la période estivale et le début de l'automne pour recueillir les idées plus largement.

Résumé

des actions de suivi

Varia

Merci!

Pour nous joindre :

819 363-6354

parcseoliensseigneuriedebeaupre.com



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré